

# Garantie pour les systèmes de douches poresta®

La garantie de 15 ans pour les éléments de douche est soumise aux conditions suivantes:

## 1. Etendue de la garantie

La garantie s'applique exclusivement aux éléments de douche Poresta® BF / BF KMK, BF 95, BF 70, Limit S, Limit, Limit S 95, BFR 75, Plus Ge, Loft et Loft S. La garantie ne comprend pas les accessoires, tels que drainage, bandes d'étanchéité, kit d'étanchéité.

Les dommages aux objets à proximité ou coexistant à l'élément de douche et les dommages consécutifs sont exclus.

La garantie entre en vigueur dès lors que l'élément de douche Poresta® est vendu au client.

Si les conditions générales s'écartent des conditions de la garantie, les conditions de garantie s'appliquent.

## 2. Conditions d'utilisation de la garantie

Avant l'installation, le client est tenu de vérifier l'état de l'élément de douche Poresta®.

La garantie de 15 ans est accordée si l'élément de douche Poresta® est installé conformément aux instructions de montage de poresta systems GmbH, en tenant notamment compte de celles pour les accessoires et outils recommandés dans les instructions de montage.

## 3. Défauts couverts par la garantie

La garantie de 15 ans couvre tous défauts internes de la pièce en mousse rigide entraînant une fuite dans l'élément.

## 4. Exécution de la garantie

En cas de dommage, le client informera immédiatement poresta systems GmbH par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

poresta systems GmbH, Illbruckstraße 1, D-34537 Bad Wildungen

Un employé de poresta systems GmbH contacte le client et prend rendez-vous sur place pour inspecter l'élément de douche encore installé. L'employé précisera les travaux nécessaires pour clarifier les dommages.

L'élément de douche ne sera dégagé qu'avec le consentement de l'employé et le démontage et l'état de l'élément de douche seront documentés. S'il s'avère qu'il n'y a pas de dommages ou qu'il y a des dommages pour lesquels poresta systems GmbH n'est pas responsable, le client supportera également les frais d'ouverture et de visualisation de l'élément de douche jusqu'à un montant de 200 €. Si poresta systems GmbH est responsable des dommages, elle prendra en charge les frais de réparation ou de remplacement dans la mesure où elle est responsable, jusqu'à un montant de 500 €.

Le client sera informé par poresta systems GmbH si la limite de coût de 500 € semble être dépassée.

## 5. Exclusion de garanties

La garantie est expressément exclue dans les cas suivants:

- Mauvais montage ou manipulation de l'élément de douche
- Les dégradations de l'élément de douche qui ne sont pas dues à la qualité du matériau ou à un défaut de fabrication
- Décollement des carreaux (mauvais collage)
- Fuite due à une mauvaise connexion du siphon à l'élément de douche
- Fuite due à une mauvaise connexion du siphon au tuyau d'évacuation
- Fuite due à un manque de bande d'étanchéité ou à son application incorrecte dans la zone de transition entre le mur et l'élément de douche et entre le sol et l'élément de douche
- Décollage de l'élément de douche du plancher ou du sous-plancher en raison d'une mauvaise adhérence
- Evacuation insuffisante de l'eau en raison d'une installation sur un sol irrégulier, application inégale de l'adhésif ou du revêtement, problèmes de tuyauterie de ventilation / drainage, pente insuffisante du tuyau de drainage ou connexions inadaptées
- Déformation de l'élément de douche en raison d'une sous-surface inadaptée, de charges inhabituelles ou d'une mauvaise finition de surface
- Non-respect des instructions de montage, également en ce qui concerne les outils et accessoires à utiliser
- Les éléments de douche Poresta® doivent être utilisés conformément aux instructions de traitement et d'utilisation. Aucune garantie, garantie ou responsabilité n'est assumée pour toute autre utilisation.